



Comité Européen du Scoutisme

Plan Régional du Scoutisme 2013-2016

Evaluation de la Situation – Juin 2014

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

Code couleur

G Actions terminées – l'ICP a été atteint grâce à cette action

A Actions en cours, y compris la réflexion, l'organisation et le démarrage

R Aucune action menée/action échouée, l'ICP n'a pas été atteint

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

1 Priorité stratégique en matière d'autonomisation des jeunes		2014				2015				2016			
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Objectif 1	Faire en sorte que, grâce à l'utilisation efficace de la « Méthode Scoute », de plus en plus de jeunes aient les capacités et la possibilité de devenir des individus autonomes, tant dans le Scoutisme que dans leurs communautés au sens large du terme.												
ICP	<i>Ecrire deux articles par mois qui encouragent un véritable processus d'autonomisation des jeunes sur le site euroscoutinfo.com</i>												
AC. 1.1	Mettre à jour et promouvoir les outils existants et les ressources fournies par les OSN et l'OMMS.												
Activités:	Partager le blog « YE success stories diary & tools » sur le site Internet. Ce blog regroupe les réussites des OSN, des ASN, d'autres régions, et d'autres ONG en matière d'autonomisation des jeunes. Il contient aussi plusieurs outils pratiques, internes et externes au Scoutisme.												
Activités:	Promouvoir la documentation déjà publiée par l'OMMS												
Objectif 2	Revoir et adapter la formation des adultes bénévoles pour s'assurer que l'autonomisation des jeunes est soutenue dans les faits et pas seulement en tant qu'idée abstraite.												
ICP	<i>L'autonomisation des jeunes aura été prise en compte dans la mises à jour/ le renouvellement de 8 Programmes des Jeunes</i>												
AC. 2.1	Aider les OSN/ASN à revoir leur formation des adultes bénévoles de façon à mieux soutenir l'autonomisation des jeunes.												
Activités:	Mettre au point et promouvoir un module de formation sur l'autonomisation des jeunes.		A										
Activités:	Faire en sorte que l'autonomisation des jeunes soit encouragée pendant tous les événements organisés par la Région ainsi que lors de chaque intervention de l'équipe du Soutien Mondial.												
Objectif 3	Faire en sorte que le dialogue intergénérationnel soit considéré comme un outil important, permettant au Scoutisme d'être de plus en plus dirigé par les jeunes.												
ICP	<i>5 OSN/ASN auront utilisé le document de réflexion sur le dialogue</i>												

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

	<i>intergénérationnel.</i>																					
AC. 3.1	Etudier et tirer des conclusions sur les tendances et aspects culturels concernant les jeunes en Europe.																					
Activités:	Mettre au point un document de réflexion et un plan de promotion sur le dialogue intergénérationnel dans le Scoutisme																					
Activités:	Promouvoir l'utilisation du « Youth trend atlas »																					
Objectif 4	Encourager une révision du Programme des Jeunes de façon à mieux soutenir l'autonomisation des jeunes.																					
<i>ICP</i>	<i>L'autonomisation des jeunes aura été prise en compte dans la mises à jour/ le renouvellement de 8 Programmes des Jeunes</i>																					
AC. 4.1	Aider les OSN/ASN à revoir leur Programme des Jeunes en mettant l'accent sur l'autonomisation des jeunes																					
Activités:	Promouvoir et mettre à jour la documentation déjà publiée par l'OMMS sur l'autonomisation des jeunes																					
Activités:	Faire en sorte que l'autonomisation des jeunes soit encouragée pendant tous les événements organisés par la Région ainsi que lors de chaque intervention de l'équipe du Soutien Mondial.																					
Objectif 5	Impliquer les jeunes dans la conception et le développement du Programme des Jeunes.																					
<i>ICP</i>	<i>20 jeunes auront influencé la conception du programme et son développement au niveau national</i>																					
AC. 5.1	Encourager et soutenir les OSN dans la révision de leurs procédures et de leur structure en vue d'impliquer largement les jeunes et les rendre autonomes.																					
Activités:	Programmer et réaliser une session d'étude basée sur les données fournies par les OSN/ASN et faire en sorte que les résultats soient utilisés au niveau national.																					
Activités:	Promouvoir et utiliser le « Youth trend atlas »																					
Activités:	Diffuser les résultats et les bénéfices tirés des événements menés par les jeunes.																					
Activités:	Etre impliqué dans les processus en cours au niveau mondial, s'assurer que les événements et les initiatives sont adaptés aux jeunes et réellement menés par eux.																					

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

AC. 5.2	Renforcer la coopération avec le public extérieur : autres ONG, Académie, OMMS au niveau mondial etc.																			
Activités:	Participer au dialogue structuré de l'UE dans le domaine de la jeunesse.	A																		
Activités:	Comprendre comment transférer dans les OSN les méthodes utilisées par d'autres organisations, partenaires ou concurrentes, en vue de soutenir efficacement l'autonomisation des jeunes.																			
Activités:	Utiliser les données d'organisations extérieures chaque fois qu'elles sont pertinentes à des manifestations conduites par la Région.																			
Activités:	Diffuser les résultats du Congrès mondial du Scoutisme sur l'éducation au sein des OSN européennes.																			
Activités:	S'assurer que les suggestions transmises par OSN sont alignées avec les priorités mondiales.																			
Objectif 6	Utiliser plus efficacement la technologie, y compris les médias sociaux, afin d'impliquer et autonomiser les jeunes, non seulement dans le domaine du Scoutisme mais aussi sur des sujets qui affectent les jeunes d'une façon plus générale.																			
ICP	Atteindre 150.000 visites sur les pages des médias sociaux ayant pour sujet l'autonomisation des jeunes.																			
AC. 6.1	Promouvoir les médias sociaux et la technologie moderne en tant qu'outils susceptibles d'autonomiser les jeunes.																			
Activités:	Partager les outils mis au point par les OSN/ASN afin d'inspirer et d'encourager chaque pays à développer sa propre documentation sur la manière d'autonomiser les jeunes grâce aux technologies modernes.																			
AC. 6.2	Mettre en valeur la participation des jeunes grâce aux médias sociaux lors de manifestations régionales.																			
Activités:	Impliquer les jeunes de manière active dans les différentes phases de planification des manifestations régionales.																			
Objectif 7	Montrer que les jeunes, moyennant soutien et encouragement, peuvent et doivent continuer à devenir autonomes afin de partager leurs connaissances et leurs compétences, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Scoutisme.																			
ICP	10 OSN/ASN auront bénéficié des outils de communication mis au point par l'outil « Youth-led Scouting in Europe » (Le Scoutisme en Europe mené par les jeunes)																			

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

AC. 7.1	Promouvoir la avantages de la participation des jeunes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Scoutisme, grâce à des expériences réelles vécues par des OSN.																
Activités:	Mettre au point des outils de communication pour les OSN à propos du « Youth-led Scouting in Europe » (Le Scoutisme en Europe mené par les jeunes)																
Activités:	Soutenir l'organisation de l'événement « Formation du jeune porte-parole ».		A														

2 Priorité stratégique sur la diversité et l'intégration		2014				2015				2016							
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4				
Objectif 1	Donner la possibilité aux OSN et ASN de se mettre en réseau pour discuter de sujets qui les concernent au premier plan, y compris sur la question des principes fondamentaux, de la compréhension du développement spirituel et des relations avec les différentes religions.																
ICP	10 OSN/ASN auront amélioré leur programme scout en ayant renforcé les aspects de développement spirituel.																
AC. 1.1	Comprendre le besoin se développer spirituellement et renforcer ce sujet dans le programme des OSN/ASN européennes.																
Activités:	Préparer des directives sur le développement spirituel dans les programmes scouts en tenant compte de sa signification globale dans le Programme des Jeunes.																
Activités:	Participation à la réunion de dialogue interreligieux à Vienne.		A														
Activités:	Préparer des directives sur le développement spirituel lors des événements scouts.																
Activités:	Assurer des ateliers/formation sur des sujets liés au développement spirituel.																
AC. 1.2	Aider les OSN/ASN à développer les moyens de promouvoir le Scoutisme au sein des différentes religions.																
Activités:	Rassembler les meilleures pratiques en matière de promotion du Scoutisme																

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

	au sein des différentes religions.																						
Activités:	Utiliser la base de données des consultants et la partager afin de mettre en contact les OSN/ASN qui ont un besoin en matière de développement spirituel et celles qui, par leur connaissances dans ce sujet, peuvent apporter un soutien.																						
AC. 1.3	Echanger des idées et des meilleures pratiques sur des sujets liés au développement spirituel et construire un esprit de coopération et de respect mutuel entre les idées et les croyances.																						
Activités:	Préparer un atelier interreligieux sur la spiritualité dans lequel les meilleures pratiques et les idées pourront être échangées.																						
Objectif 2	Accroître la diversité au sein des membres des OSN et des ASN.																						
ICP	<i>Un plan d'action permettant de diversifier les membres est mis au point dans le cadre de la planification stratégique et est utilisé par 8 OSN/ASN.</i>																						
AC. 2.1	Apprendre des autres organisations de jeunesse qui ont réussi à diversifier leurs membres.																						
Activités:	Rassembler et analyser les stratégies des organisations de jeunesse, y compris dans le Scoutisme, à propos de la diversité des membres.																						
Activités:	Utiliser les idées stratégiques des organisations concurrentes, partenaires et au sein du Scoutisme pour proposer des plans d'action visant à la diversification des membres au sein des OSN/ASN																						
AC. 2.2	Comprendre ce qu'on entend par « diversification des membres ».																						
Activités:	Examiner les directives sur la « gestion de la diversité »																						
Activités:	Promouvoir les avantages (les bénéfiques) de la diversité à travers des récits positifs.																						
Objectif 3	Veiller à ce que les adhésions reflètent mieux les tendances sociales et la composition des communautés dans lesquelles nous vivons et faire en sorte qu'il y ait des outils pour mesurer les progrès.																						
ICP	<i>5 OSN/ASN auront mis au point des plans d'action visant à gérer les données sur les membres et auront mis en œuvre des actions efficaces pour développer la diversité</i>																						

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

AC. 3.1	Aider les OSN/ASN à mettre au point et à améliorer la qualité du recueil de données sur leurs membres et à utiliser les systèmes de gestion des membres.																		
Activités:	Table ronde sur les TIC	A																	
AC. 3.2	Soutenir les efforts des OSN/ASN pour développer le Scoutisme dans des zones où, historiquement, sa présence et son impact ont été faibles.																		
Activités:	Aider les OSN/ASN à évaluer les données récoltées et schématisées sur leurs membres et mener des actions à leur égard – point à identifier et à définir avec le Comité Central de développement organisationnel.																		
Activités:	Aider les OSN/ASN à établir une planification stratégique destinée à s'adapter aux changements sociétaux (soutien mondial) en coopération avec le développement organisationnel et les relations extérieures.																		
Objectif 4	Développer les compétences des dirigeants des OSN et des ASN sur le thème de la diversité et renforcer leur conviction sur les richesses qu'elle apporte. Leur faire comprendre que la diversité est intrinsèque à la mission du Scoutisme.																		
<i>ICP</i>	<i>15 OSN/ASN auront été sensibilisées à la question de la diversité et de l'intégration et auront amélioré leur stratégie à ce sujet.</i>																		
AC 4.1	Faire en sorte qu'une équipe de consultants travaillant sur la diversité et l'intégration fonctionne de manière efficace.																		
Activités	Créer une équipe de consultants sur la diversité et l'intégration.	A																	
Activités	Mettre en place un module d'introduction sur la diversité et l'intégration dans le cadre du service de consultance (compétences en consultance par module en ligne).	A																	
Activités	Mettre en place une formation « Diversité et intégration » et une formation « Planification stratégique » pour l'équipe de consultants.	A																	
Activités	Faire en sorte qu'il y ait un échange et un recueil des meilleures pratiques parmi les consultants et les partenaires.	A	A																
Activités	Créer un module en ligne sur la diversité et l'intégration pour les OSN/ASN et les groupes locaux – en fonction des fonds disponibles.																		
Activités	Apporter régulièrement des informations sur euroscoutinfo et sur les autres canaux.	A	A																
AC 4.2	Créer et gérer la bibliothèque des documents de référence.																		

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

Activités	Rassembler et échanger les meilleures pratiques parmi les OSN/ASN et les groupes locaux.																			
Activités	Rassembler et résumer les documents ainsi que les meilleures pratiques présentes hors du mouvement scout.																			
Activités	Partager les directives sur les meilleures pratiques aux OSN/ASN.																			
Activités	Fournir de la documentation aux OSN/ASN et la distribuer au niveau régional et local.																			
AC 4.3	Formation annuelle pour les OSN/ASN sur la diversité et l'intégration.																			
Activités	Mettre en place une formation sur la façon d'impliquer les jeunes issus de groupes exclus.																			
Activités	Assurer un suivi des actions entreprises et les partager.																			
Activités:	Faire une boîte à outils pour les groupes exclus.																			
Activités	Mettre en place une formation spécifique pour les OSN/ASN (Roms, LGBT, jeunes délinquants).																			
Activités	Fournir un soutien technique à des projets locaux (conception, application, autres)																			
AC 4.4	Evénements en partenariat avec les pays voisins pour promouvoir la diversité et la compréhension interculturelle (chaque année).																			
AC 4.5	Soutenir et encourager les projets de diversité entre Régions différentes (par exemple le projet euro-africain Unguvu).																			
Objectif 5	Toucher les communautés « difficiles à atteindre » dans les milieux ruraux ou urbains.																			
ICP	<i>8 OSN/ASN auront développé et mis en œuvre un document de politique général en matière de diversité et d'intégration.</i>																			
AC 5.1	Démontrer aux dirigeants communautaires que le Scoutisme est ouvert à tous.																			
Activités:	Encourager les OSN/ASN à partager des histoires positives sur l'impact qu'a le Scoutisme sur leurs communautés.																			
Activités:	Encourager les OSN/ASN à collaborer avec leurs communautés pour apporter un impact positif.																			
AC. 5.2	S'assurer que le Scoutisme est accessible à tous, quel que soit le contexte socio-économique.																			

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

Activités:	Mettre au point un document de politique générale en matière de diversité et d'intégration destiné à la Région Europe.													
Activités:	Aider à mettre à jour, développer et mettre en œuvre les politiques sur l'égalité et la diversité dans les OSN/ASN.	A	A											
Activités:	Identifier les principaux obstacles qui empêchent la mise en œuvre de la politique en matière de diversité et d'intégration.													
Activités:	Echanger les meilleures pratiques permettant de surmonter ces obstacles.													

Objectif 6	Améliorer l'égalité hommes-femmes, tant chez les membres que chez les dirigeants adultes sous statut bénévole, ainsi que dans la gouvernance du Scoutisme à tous les niveaux.													
ICP	10 OSN/ASN auront amélioré de manière active et consciente l'égalité hommes-femmes dans les postes de direction par rapport à la situation actuelle.													
AC 6.1	Comprendre les besoins des OSN/ASN en matière d'amélioration de l'égalité hommes-femmes.													
Activités:	Soutenir et encourager les projets de meilleures pratiques entre OSN/ASN au sein de la Région.													
Activités:	Soutenir les propositions de projets et les projets en cours sur des thèmes connexes.													
AC. 6.2	Identifier les obstacles principaux qui conduisent à maintenir un déséquilibre entre les sexes.													
Activités:	Etude conjointe entre l'objectif 2 et l'objectif 6 avec deux dimensions : centre d'intérêt externe et interne.													
Activités:	Inclure des consultants dans le travail sur l'étude													
Activités:	Publier l'étude ainsi que les directives sur les meilleures pratiques.													

3	Comité central sur les méthodes pédagogiques	2014				2015				2016			
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

Objectif 1	Soutenir une approche intégrée du recrutement, de la formation, du soutien, du développement personnel, de la reconnaissance et de la gestion des bénévoles.													
ICP	15 OSN se seront engagées dans le soutien aux bénévoles.													
AC. 1.1	Stimuler et soutenir des réseaux ciblés de personnes qui, au niveau national, sont impliquées dans le domaine de la gestion et de la formation des bénévoles adultes, fournissant ainsi la possibilité de repenser et de remettre en question les manières de soutenir ce domaine.													
Activités:	Organiser et mettre en place la « Réunion du réseau des Commissaires à la formation » et le « Forum sur les méthodes pédagogiques ».	A	A											
Activités:	Mettre au point et promouvoir une plateforme en ligne pour accroître la communication et le transfert de connaissances au sein des OSN et entre elles.	A	A											
AC. 1.2	Encourager une collaboration mutuellement profitable avec des acteurs/organisations internes et externes (c.à.d. ONG, Académie, au sein de l'OMMS) dans le domaine du recrutement, de la formation, du soutien, du développement personnel, de la reconnaissance et de la gestion des bénévoles.													
Activités:	Comprendre comment les méthodes et les ressources mises en œuvre par d'autres organisations, partenaires et concurrentes, peuvent garantir une approche intégrée pour le recrutement, la formation, le soutien, le développement personnel, la reconnaissance et la gestion des bénévoles.													
Activités:	Mener une étude de référence sur le recrutement, la formation, le soutien, le développement personnel, la reconnaissance et la gestion des bénévoles.		A											
Activités:	S'assurer de l'implication d'organisations extérieures chaque fois que leur apport peut être pertinent aux événements organisés par la Région.													
Activités:	Diffuser dans toutes les OSN les résultats du Congrès du Scoutisme mondial sur l'éducation		A											
Activités:	S'assurer qu'il existe une synergie entre les suggestions transmises par les OSN et les priorités mondiales													
AC. 1.3	Faire des recherches et soutenir des études de manière sélective dans le domaine de la gestion des bénévoles.													
Activités:	Améliorer l'accès à des ressources innovantes mises au point au sein de l'OMMS.													

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

Activités:	Partager les ressources et les meilleures pratiques au sein des OSN européennes dans le domaine de la gestion des volontaires (MoViS)																			
Activités:	Explorer les activités/outils qui renforcent et encouragent l'utilisation du mentorat et des pratiques de coaching dans le Scoutisme.																			
AC. 1.4	Adopter la formation en ligne comme méthode supplémentaire permettant de former les adultes volontaires.																			
Activités:	Mettre au point une plateforme de formation en ligne et promouvoir son utilisation.																			
Activités:	Mettre au point des modules de formation en ligne sur des sujets qui intéressent les OSN européennes.																			
Activités:	Aider les OSN à mettre en place des formations en ligne et à développer du contenu pour les formations en ligne.																			
AC. 1.5	Défendre le développement d'un cadre qui permettra de reconnaître les formations et les compétences acquises dans le Scoutisme.																			
Activités:	Augmenter la collaboration avec des organisations extérieures d'éducation formelle et non formelle qui traitent de la reconnaissance interne et externe des compétences et de la formation.																			
AC. 1.6	Traiter les besoins et les défis communs en assurant un soutien à des projets et des réseaux interrégionaux.																			
Activités:	Améliorer la prestation de services basés sur les besoins des OSN, par exemple en Europe centrale ou du sud-est ou dans des réseaux spécialisés.																			
AC. 1.7	Promouvoir le développement de processus et de pratiques pour la protection de l'enfance au sein des OSN européennes																			
Activités:	Soutenir la promotion et la mise en œuvre au niveau national des résultats du projet « A l'abri de la maltraitance »																			
Activités:	Développer des contenus de formation sur le sujet « A l'abri de la maltraitance »																			
Objectif 2	Améliorer notre programme de coéducation des jeunes afin de s'assurer qu'il rencontre les besoins des filles et des garçons, des jeunes femmes et des jeunes gens, ensemble et séparément.																			
ICP	22 OSN/ASN auront reçu un soutien lors de la révision de la question du genre dans leur Programme des Jeunes.																			

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

AC. 2.1	Soutenir des réseaux de personnes qui, au niveau national, sont impliquées dans la mise en œuvre de programmes, permettant ainsi de repenser et de remettre en question la manière de soutenir les programmes de coéducation des jeunes.																			
Activités:	Soutenir l'organisation et la mise en œuvre de manifestations régionales dans le domaine du Programme des Jeunes (c.à.d. Roverway, réseaux de routiers/aînés).																			
Activités:	Traduire la documentation et les outils pour les deux autres tranches d'âge (aînés/routiers).																			
Activités:	Fournir un soutien ciblé aux OSN/ASN qui en ont besoin	A	A																	
AC. 2.2	Soutenir et promouvoir des initiatives permettant d'améliorer les programmes des jeunes en y ajoutant des aspects internationaux/européens.																			
Activités:	Réévaluer Terres d'aventure, le Programme des Bénévoles du Scoutisme européen et rovernet.eu.																			
Activités:	Promouvoir le programme « Scouts du monde », JSLO-JSLI et le Programme Environnement du Scoutisme Mondial.																			
AC. 2.3	Aider les OSN/ASN à proposer un Programme des Jeunes de qualité qui tienne compte des besoins des filles et garçons, des jeunes femmes et des jeunes gens.																			
Activités:	Recenser les pratiques de coéducation dans les OSN/ASN grâce à une analyse et à un outil d'autoévaluation.																			
Activités:	Traduire, publier et/ou promouvoir la documentation existante en matière de coéducation.																			
Activités:	Identifier les sujets de recherche doctorale qui pourraient être engagés indépendamment par de nombreuses universités sur le sujet de la coéducation.																			
Objectif 3	Continuer à analyser la composition des membres et d'autres données démographiques en vue d'identifier des sujets de préoccupation spécifiques dans toutes les tranches d'âge																			
ICP	<i>20 OSN/ASN auront analysé si les besoins de leurs membres sont reflétés dans leur Programme des Jeunes, avec le soutien de la région.</i>																			

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

AC. 3.1	Faire un rapport sur les résultats de l'analyse des membres et des autres données démographiques. Développer des recommandations basées sur les conclusions et leur signification pour le Programme des Jeunes.																		
Activités:	Identifier les données du système de gestion membres qui permettront aux OSN d'améliorer l'élaboration de leur Programme des Jeunes et sa mise en œuvre pour toutes les tranches d'âge.																		
Activités:	Recenser les tendances et les problèmes, publier les résultats																		
Activités:	Aider les OSN/ASN à revoir, planifier, développer et mettre en œuvre un Programme des Jeunes exempt des faiblesses identifiées par les données des membres et les autres données démographiques. Veiller à s'atteler particulièrement à la question des tranches d'âge.																		

4 Comité Central du développement organisationnel		2014				2015				2016									
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4						
Objectif 1	Améliorer les structures et les procédures pour soutenir le développement du Scoutisme de manière efficace																		
ICP	9 engagements auront permis de traduire la stratégie en action concrètes.																		
AC. 1.1	Aider les OSN/ASN à définir leurs priorités en fonction de leurs besoins.																		
Activités:	Désigner une personne dont le rôle sera de travailler avec une OSN ayant besoin d'aide afin de l'aider à établir ses priorités et à prendre les initiatives les plus efficaces.	A	A																
AC. 1.2	Soutenir la planification stratégique des OSN/ASN																		
Activités:	Après que les OSN/ASN ont pris les actions nécessaires à leur planification stratégique, celles-ci seront aidées dans la préparation, l'élaboration et la mise en œuvre du plan.																		
AC. 1.3	Mettre au point, réaliser et évaluer des ateliers sur le développement organisationnel																		
Activités:	Préparer des ateliers sur la conception organisationnelle.																		
Activités:	Préparer des ateliers sur la gestion du changement.																		

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

Activités:	Préparer et assurer une session à l'Académie.																					
Objectif 2	Continuer à bénéficier du Soutien Mondial et à y contribuer par le biais de conseils																					
ICP	90% des demandes d'assistance auront été traduites en engagements dans les trois mois.																					
AC. 2.1	Mettre au point l'outil d'évaluation du Soutien Mondial.																					
Activités:	Evaluer 3 OSN avec le nouvel outil d'évaluation.																					
Activités:	Analyser les résultats fournis par l'outil d'évaluation et proposer un suivi.																					
Activités:	Formuler des commentaires sur l'utilisation de l'outil																					
Activités:	Rassembler chaque année les réactions des OSN évaluées.																					
AC. 2.2	Promouvoir un Soutien Mondial																					
Activités:	Préparer une trousse de communication pour les OSN/ASN.																					
Activités:	Faire la publicité pour le Soutien Mondial à l'Académie																					
Activités:	Aider les OSN/ASN à schématiser les données de ses membres.																					
Activités:	Publier des articles sur euroscoutinfo																					
AC. 2.3	Evaluation et partage du Soutien Mondial qui a été offert																					
Activités:	Système de suivi des progrès et rapport comprenant les réactions des OSN/ASN.																					
Activités:	Rassembler et publier les meilleures pratiques et leurs résultats.																					
Objectif 3	Continuer à innover dans l'amélioration de nos communications internes aux OSN/ASN et à travers la Région.																					
ICP	Pour 75% des demandes/engagements, la dernière action prise sera inférieure à un mois																					
AC. 3.1	Base de données SM/gestion du logiciel																					
Activités:	Créer un logiciel pour la gestion du SM (en ligne)																					
Activités:	Saisir des informations détaillées sur les demandes de SM (compte-rendu).																					
Activités:	Rassembler l'information sur le SM pour chaque OSN/ASN.																					
Activités:	Système de compte-rendu en ligne.																					
AC. 3.2	Gestion de l'équipe de consultance.																					
Activités:	Créer une base de données sur les bénévoles (profil, compétences,																					

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

	disponibilité, etc.).																			
Activités:	Cours d'introduction au niveau régional destiné à expliquer aux bénévoles la manière de fournir un SM.																			
Activités:	Module en ligne sur les compétences en matière de consultance.																			
Objectif 4	Faire en sorte de proposer de meilleures formations en leadership et en gestion tant pour les bénévoles que pour le personnel professionnel dans le Scoutisme																			
ICP	<i>75% des bénévoles au niveau Régional auront rempli une évaluation et ont identifié leurs besoins en formation. 15 OSN/ASN auront entrepris une formation en gestion, avec le soutien de la Région.</i>																			
AC. 4.1	Faire en sorte d'offrir de meilleures formation en leadership et en gestion tant pour les bénévoles que pour le personnel professionnel dans le Scoutisme.																			
Activités:	Mettre au point des programmes de formation et des modules de formation en ligne sur le leadership et la gestion.																			
Activités:	Déterminer les besoins de formation des bénévoles et des professionnels au niveau Régional.																			
Activités:	Explorer une collaboration avec d'autres organisations qui ont développé une expertise dans la formation en leadership et en gestion.																			
Activités:	Aider les OSN et les Centres européens du Scoutisme à mettre en place des formations en leadership et en gestion.																			
Activités:	Promouvoir les formations en leadership et en gestion lors des manifestations de l'OMMS.																			
Activités:	Organiser un évènement destiné aux OSN/ASN axé sur la formation en leadership et en gestion.																			
Objectif 5	Créer un partenariat efficace avec la Région Europe de l'AMGE contribuant à la réussite des résultats stratégiques, tant pour les OSN que pour la Région.																			
ICP	<i>Un Protocole d'entente (PE) régissant la mise en place des activités de partenariat aura été établi.</i>																			
AC. 5.1	Assurer une meilleure collaboration entre l'AMGE et l'OMMS au niveau européen.																			

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

Activités:	Rédiger le PE.	A																
Activités:	Se mettre d'accord sur les lignes directrices des activités.	A																
Activités:	Décider des évènements à organiser.	A																
Activités:	Publier la liste de ces évènements.	A																
AC. 5.2	Utiliser toutes les occasions qui se présentent pour accroître la collaboration sur un ensemble de sujets.																	
Activités:	Identifier les sujets et les actions à prendre.																	

5 Relations extérieures et Comité chargé du financement		2014				2015				2016									
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4						
Objectif 1	Développer et contribuer aux actions de plaidoyer destinées à faire en sorte que les droits des jeunes et les besoins du Scoutisme en particulier sont bien compris par les institutions européennes et par les autres partenaires lors de la formulation de leurs politiques publiques.																		
ICP	15 OSN/ASN auront développé et mis en œuvre des documents de politique générale sur les droits des jeunes, l'éducation non formelle, l'insertion sociale, l'employabilité et la mobilité.																		
AC. 1.1	Développer des positions de principe sur les droits des jeunes, la protection de l'enfance, l'éducation non formelle, l'insertion sociale, l'employabilité, la mobilité et sur la position du Scoutisme à propos de l'autonomisation des jeunes dans la société.		A																
AC. 1.2	Plaider en faveur de nos positions sur les droits des jeunes, l'éducation non formelle, l'insertion sociale, l'employabilité, la mobilité, la protection de l'enfance auprès des diverses plateformes, institutions et partenaires extérieurs.																		
Activités:	Participer activement et apporter des contributions au Forum européen de la jeunesse, en particulier pour appuyer les actions de plaidoyer sur l'intérêt des organisations de jeunesse en Europe.	A	A																
Activités:	Faire en sorte que l'OMMS soit le moteur du plaidoyer pour les droits des																		

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

	jeunes au sein du Conseil de l'Europe																					
AC. 1.3	Soutenir et encourager les OSN/ASN à fournir de preuves de l'impact du Scoutisme sur la participation des jeunes et la citoyenneté active. Promouvoir les résultats et les communiquer aux décideurs.																					
Activités:	Réaliser une étude parmi les OSN/ASN et en publier les résultats	A	A																			
AC. 1.4	Promouvoir au niveau national les politiques adoptées au niveau européen et s'assurer que les OSN/ASN ont la capacité de plaider efficacement en leur faveur au niveau national.																					
Activités:	Former à la prise de décision et au plaidoyer (faire en sorte que les OSN prennent conscience de la manière dont sont prises les décisions à divers niveaux dans le domaine de la jeunesse et dans celui de la réglementation concernant le Scoutisme).																					
Objectif 2	Collaborer efficacement et tirer bénéfice de relations étroites avec les institutions européennes, les partenaires (internes et externes) et les autres organisations de jeunesse.																					
ICP	15 OSN/ASN auront utilisé les contacts de la Région pour enrichir et renforcer leurs partenariats et leurs relations.																					
AC. 2.1	Si cela s'avère pertinent, s'assurer que le Scoutisme est impliqué et représenté dans les processus concernés du Parlement européen, de la Commission européenne, du Conseil économique et social, du Conseil de l'Europe etc.																					
Activités:	Dresser une liste nominative des personnes avec qui la Région a des relations et l'utiliser pour promouvoir ces relations au niveau national.																					
AC. 2.2	Encourager et organiser des réunions/séminaires avec les 6 grandes organisations de jeunesse européennes en vue de discuter de sujets d'intérêt commun (diversité et intégration, autonomisation des jeunes, bénévolat).																					
Activités:	Encourager et convoquer des réunions annuelles entre les 6 grandes organisations de jeunesse européennes pour discuter les sujets d'intérêt commun.		A																			
Objectif 3	Contribuer à améliorer l'image du Scoutisme auprès des parties prenantes extérieures et des organismes concernés.																					

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

ICP	20 OSN/ASN auront constaté une amélioration de leur image publique par une augmentation du financement, une augmentation du nombre de ses membres et par un plus grand impact sur la société.																		
AC. 3.1	Aider les OSN à renforcer leur position dans la société civile.																		
AC. 3.2	Encourager les OSN/ASN à participer à la création et au développement de Conseils nationaux de la jeunesse.		x																
AC. 3.3	Assurer une mise en réseau des OSN/ASN dans le domaine des relations extérieures et du financement, y compris le soutien aux réunions de réseautage																		
AC. 3.4	Promouvoir la reconnaissance de la valeur du Scoutisme: bénévolat au sein du Scoutisme, résultats de l'éducation non formelle par le Scoutisme, le Scoutisme en tant que force pour l'insertion sociale des jeunes.																		
AC. 3.5	Mettre au point un projet pilote en partenariat avec les organisations de jeunesse, pour créer un kit d'amélioration de l'insertion sociale et de la diversification des membres dans les organisations de jeunesse.																		
AC. 3.6	Rassembler, partager et publier les meilleures pratiques en matière de plaidoyer des OSN/ASN sur le sujet de la reconnaissance du bénévolat et des compétences, de la protection de l'enfance et de l'environnement juridique des activités scoutées.		A																
Objectif 4	Chercher activement à établir des contacts avec le secteur privé afin de promouvoir le Scoutisme comme moyen efficace de réaliser les engagements de « responsabilité sociale des entreprises ».																		
ICP	8 OSN/ASN se seront engagées dans des projets de « responsabilité sociale d'entreprise » avec le soutien de la Région.																		
AC. 4.1	Aider les OSN/ASN à se tourner vers le secteur de la « responsabilité sociale des entreprises » pour leur recherche de financement ainsi que vers les dons du secteur privé.																		
Activités:	Développer une stratégie à l'égard de la « responsabilité sociale des entreprises ».																		
Activités:	Formation et mise en réseau des OSN/ASN sur le thème de la « responsabilité sociale des entreprises » avec la participation de représentants du secteur privé.		A																

Plan Régional Scout 2013-2016 – Evaluation de la Situation / Juin 2014

AC 4.2	Aider les OSN/ASN à promouvoir les outils existants sur la reconnaissance des compétences acquises à travers le Scoutisme au niveau national et susceptibles d'être utilisés dans le secteur privé.																
Activités:	Rassembler et faire un tableau des outils de reconnaissance des compétences acquises à travers le Scoutisme au niveau national et susceptibles d'être utilisées dans le secteur privé																
Activités:	Promouvoir les outils de reconnaissance des compétences parmi les OSN/ASN.																
Objectif 5	Aider les OSN/ASN à renforcer leur capacité à trouver des financements extérieurs.																
ICP	20 OSN/ASN auront été soutenues dans des possibilités/demandes de financement.																
AC. 5.1	Lutter pour la simplification administrative dans le Scoutisme et dans toute autre activité de bénévolat.																
Activités:	Information sur Erasmus + grâce à un guide simple et accessible. D'autres programmes sont rendus plus accessibles.																
AC. 5.2	Encourager et soutenir les OSN/ASN dans leur candidature à d'autres programmes de financement européen et/ou de financement de sources autres que Erasmus +.																
Activités:	Promouvoir dans les OSN/ASN les programmes existants et les aider à y participer en organisant de réunions de travail au cours desquelles les demandes de financement aux programmes sont étudiées et complétées.																